

Panorama de Saint-Pierre-et-Miquelon

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Chef-lieu	Saint-Pierre
Superficie	242 km ²
Situation géographique	Océan Atlantique, à 25 km au sud-ouest de Terre-Neuve, Paris à 4 300 km
Langue parlée	Français
Monnaie	Euro
Statut	Collectivité d'outre-mer
Rang mondial IDH (2010)	66
Représentation nationale	1 député, 1 sénateur, 1 représentant au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'Etat	Préfet

P O R T R A I T

Repères historiques

Le territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon a été découvert le 21 octobre 1520 par le navigateur portugais José Alvarez Fagundes qui le nomme « Archipel des onze mille vierges » en l'honneur d'Ursule, fête du jour. Jacques Cartier en prendra possession en 1535 au nom de François I^{er}. Un an après, l'archipel est renommé « Iles Saint-Pierre ». Quelques années plus tard, vers 1579, des pêcheurs basques donnèrent le nom de Miquelon à l'île qu'ils fréquentaient. L'archipel prend ainsi le nom de Saint-Pierre-et-Miquelon. Tour à tour colonie française puis britannique, il devient définitivement français en 1816.

La première véritable sédentarisation, d'origine française, remonte à la seconde moitié du XVII^e siècle, les deux îles principales servant de base aux pêcheurs normands, bretons et basques qui y pratiquaient la chasse baleinière et la pêche à la morue. Cette dernière est particulièrement florissante après la Seconde Guerre mondiale avec l'apparition de navires-usines qui transforment et congèlent la ressource directement à bord. La pêche industrielle intense conduit à la création, en 1977 par le Canada, puis par la France, des zones économiques exclusives (ZEE) de 200 milles. Le litige sur la délimitation est tranché en 1992 par le tribunal arbitral de New York qui réduit la ZEE française à une étroite bande d'océan au sud de l'archipel. La même année, face à la diminution de la ressource halieutique, le Canada impose un moratoire de cinq ans sur la pêche à la morue qui bouleverse la structure économique de l'archipel basée sur une filière unique, les activités marchandes cédant progressivement le pas principalement aux services administrés. La pêche à la morue ne reprendra qu'en 1997, encadrée par l'accord de 1994 entre la France et le Canada établissant des quotas très faibles au regard de la production passée. Cependant, les stocks de morue ne se reconstituent pas, et la faiblesse des quotas attribués à l'archipel a porté un coup sévère au secteur de la pêche.

Organisation institutionnelle

Depuis 2003, Saint-Pierre-et-Miquelon a le statut de collectivité d'outre-mer régi par l'article 74 de la Constitution. La loi organique du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-mer a défini un statut propre à Saint-Pierre-et-Miquelon.

La collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon est constituée de deux communes (Saint-Pierre et Miquelon-Langlade) et d'un Conseil territorial. Les communes de Saint-Pierre et de Miquelon-Langlade ont les mêmes compétences qu'une commune métropolitaine.

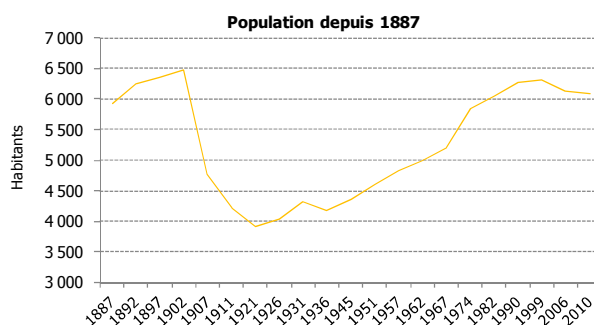
Le Conseil territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon détient les compétences des départements et des régions métropolitains, à quelques exceptions près (collèges et lycées, routes nationales, etc.). En outre, le Conseil territorial dispose de compétences relatives à la fiscalité, au régime douanier et à l'urbanisme.

Selon le droit communautaire, Saint-Pierre-et-Miquelon est considéré comme un Pays et territoire d'outre-mer (PTOM) fondé sur la base d'un régime d'association. A ce titre, cet archipel est traité comme un territoire étranger qui n'applique qu'une partie du droit communautaire, et ce sur le fondement d'un traité associatif. En raison du statut de PTOM, certaines normes techniques communautaires ne sont pas obligatoirement applicables, ce qui présente l'avantage de faciliter les échanges commerciaux, notamment avec les États-Unis et le Canada.

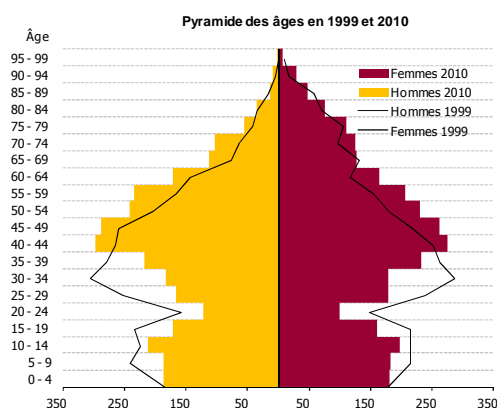
UNE POPULATION EN DIMINUTION

Lors du dernier recensement effectué par l'INSEE à Saint-Pierre-et-Miquelon en 2010, la population était estimée à 6 081 habitants, dont 5 467 à Saint-Pierre et 614 à Miquelon-Langlade. La population diminue ainsi de 0,7 % par rapport au dernier recensement (2006). Après une phase de croissance démographique ininterrompue de 1945 à 1999, la population connaît une tendance à la baisse. L'archipel est en effet confronté à d'importants départs de jeunes en âge de faire des études supérieures ou de trouver un premier emploi. De plus, le vieillissement de la population se poursuit, les plus de 60 ans représentant 19,6 % en 2010 contre 17,8 % en 2006.

Sources : Enquête de recensement de la population 2010, Insee



Source : INSEE



Sources : Recensement-INSEE

Indicateurs démographiques

	Saint-Pierre-et-Miquelon (1)	France (2)
Population totale	6 081	65,8
Part des - 20 ans (%)	24,3	24,6
Part des 20 à 59 ans (%)	56,1	51,2
Part des + 60 ans (%)	19,6	24,2
Taux croissance annuel moy. de la population (de 1999 à 2010)	-0,5	0,6 ⁽³⁾
Densité de population (hab/km ²)	25,2	112
Taille moyenne des ménages	2,3	2,3 ⁽⁴⁾

(1) Recensement de la population 2010, sauf mention contraire ; (2) Bilan démographique de l'Insee 2013 (population au 01/01/2014) ; (3) Entre 2003 et 2013 ; (4) En 2009.

Sources : INSEE, Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon

PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

Le PIB 2008 de Saint-Pierre-et-Miquelon s'élevait à 172,0 millions d'euros, soit un PIB par habitant de 28 327 euros. L'économie de l'archipel est dominée par le secteur tertiaire (84 %). Les administrations publiques représentent près de la moitié de la valeur ajoutée. En revanche, la richesse créée par le secteur de la pêche devient marginale.

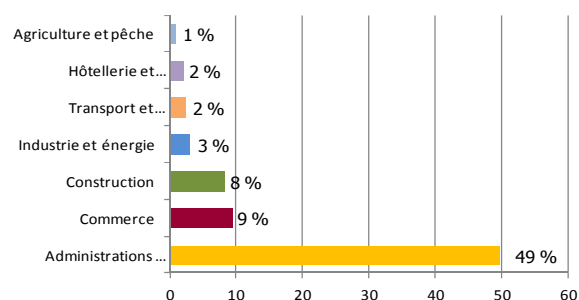
Principaux indicateurs économiques

	SPM	France (1)
PIB (millions d'euros, 2008)	172,0	2 059 900
PIB/habitant (euros, 2008)	28 327	31 353
Total des importations (millions d'euros, 2013)	93,4	-
Total des exportations (millions d'euros, 2013)	2	-
Nombre d'entreprises recensées (2013)	537	-
Part des administrations dans la VA (% , 2008)	49,4	23

(1) En 2013

Sources : INSEE, IEDOM, Préfecture, CACIMA, Service des douanes et DCSTEP

Répartition de la valeur ajoutée en 2008

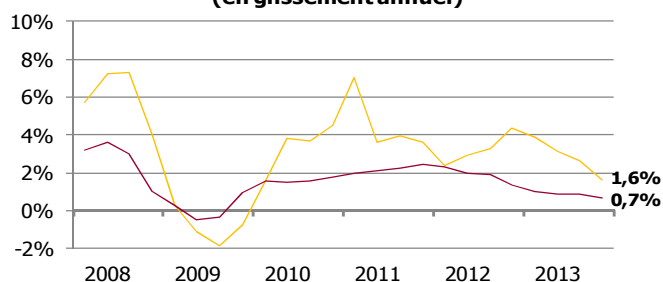


Source : IEDOM

Volatilité de l'indice des prix

L'indice des prix à Saint-Pierre-et-Miquelon présente une plus grande volatilité que celui de la métropole. Il est en effet très dépendant du taux de change de l'euro en dollar canadien (la grande majorité des produits de consommation étant importée du Canada) et du prix du fioul et des carburants (poids important dans la consommation des ménages).

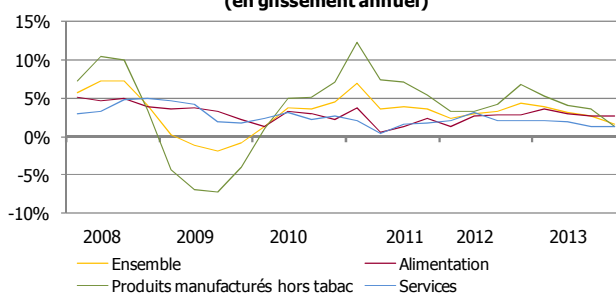
Indice des prix à la consommation (en glissement annuel)



Sources : Préfecture et INSEE

— SPM — France

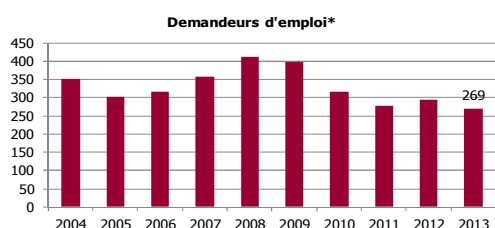
Variation de l'IPC par groupe de produits (en glissement annuel)



Sources : Préfecture et INSEE

Prépondérance de l'emploi dans les services

L'arrêt brutal en 1992 de la pêche industrielle à la morue a profondément modifié la structure de l'emploi. L'archipel a évolué vers une économie de services, où le secteur tertiaire représente 85,8 % des emplois en 2010 contre 72 % en 1990. Le marché du travail se caractérise par une forte saisonnalité liée aux aléas climatiques. Il en résulte une hausse des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires du RSA durant l'hiver. Toutefois, ces dernières années, le lancement de plusieurs chantiers publics a permis de réduire le nombre de demandeurs d'emploi.



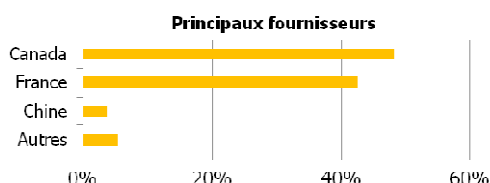
* Demandeurs d'emploi en fin d'année cat. A
Source : Préfecture

Emploi	1999	2010	Evol. 10/99 ⁽¹⁾
Emploi total	2 790	2 920	+0,4 %
Emploi non salarié	321	283	-1,1 %
Emploi salarié	2 469	2 637	+0,6 %
Agriculture	76	55	-2,9 %
Industrie	194	170	-1,2 %
BTP	261	190	-2,9 %

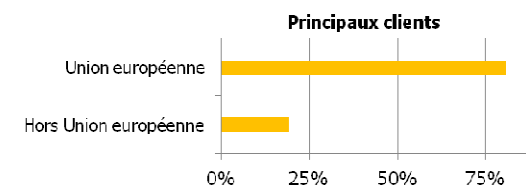
(1) Taux de croissance annuel moyen (TCAM)
Source : INSEE

Déficit structurel de la balance commerciale

L'archipel ayant peu de production propre, il dépend très largement de l'extérieur pour son approvisionnement. Le Canada et la France représentent 91 % des importations de Saint-Pierre-et-Miquelon. En raison de sa proximité géographique, le Canada est le principal fournisseur avec 48 % de la valeur totale des importations (60 % en 2012), suivi de la France avec 43 % (32 % en 2012). La Chine arrive au troisième rang avec seulement 4 % des importations totales. Les exportations de l'archipel jusqu'à présent exclusivement constituées de produits halieutiques et principalement à destination de l'Union européenne (81 % en 2013), affichent une forte croissance (+70 %) en raison de ventes exceptionnelles de métaux de recyclage à destination de l'Europe.



Source : Service des Douanes



Source : Service des Douanes

Importations en valeur (millions d'euros)	2013
Produits manufacturés	49 000
Produits pétroliers	20 242
Produits alimentaires	16 179
Produits bruts	7 938
Total	93 359

Source : Service des Douanes

Exportations en valeur (milliers d'euros)	2013
Poisson frais ou congelé	443
Poisson salé, fumé et séché	291
Mollusques frais, congelés	52
Crustacés frais, réfrigérés	70
Déchets ou débris de fer	1 143
Total	1 999

Source : Service des Douanes

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les principales activités de l'archipel sont les services administrés, le BTP et le commerce, qui représentent plus des trois quarts de la création de valeur. L'économie locale se caractérise en outre par un important tissu de structures artisanales représentant presque le tiers des entreprises recensées.

Indicateurs sectoriels	2013	Evol. 13/03 ⁽¹⁾
Entrées de touristes	11 676	-3,2 %
Nombre d'entreprises	537	+0,9 %
dont entreprises artisanales	176	+0,2 %
Consommation d'électricité (en MWh)	46 448	+1,9 %
Prises de la pêche artisanale (en tonnes)	1 459	-2,3 %
Prises de la pêche industrielle (en tonnes)	1 114	-4,3 %

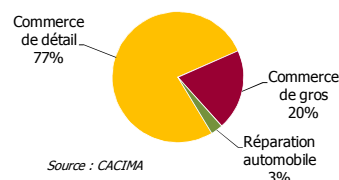
(1) Taux de croissance annuel moyen

Sources : Police aux frontières, Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon, CACIMA, EDF, DTAM.

Dynamisme du commerce local malgré un marché restreint

Le secteur du commerce contribue significativement à l'activité économique (9 % de la création de richesses). Le commerce de détail regroupe le plus grand nombre d'entreprises (77 % en 2013), avec un tissu relativement dense de petits commerces. Toutefois, les commerces de l'archipel restent confrontés à de nombreuses contraintes telles que l'étroitesse du marché, la concurrence de la vente par correspondance ainsi que celle du marché terre-neuvien.

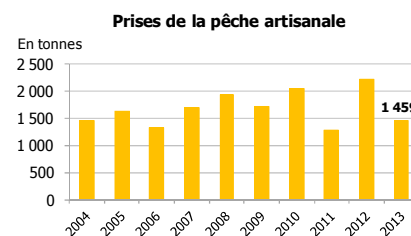
Répartition des entreprises commerciales en 2013



Source : CACIMA

Difficultés structurelles de l'activité halieutique

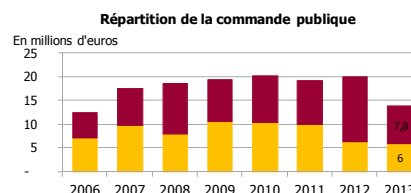
La pêche a longtemps été la principale source de richesse de l'archipel, mais l'extension de la zone économique exclusive (ZEE) du Canada à 200 milles marins au détriment de la ZEE française a pesé sur l'activité halieutique de l'archipel. De plus, les quotas attribués selon les espèces et les zones de pêche (française, canadienne...) sont en diminution depuis le moratoire. Deux types de pêche coexistent à Saint-Pierre-et-Miquelon : la pêche artisanale, dont la saison s'étend d'avril à novembre, et la pêche industrielle qui prend le relais entre novembre et mars. Des incertitudes continuent toutefois de peser sur ce secteur, notamment depuis la fermeture en 2011 de la principale usine de transformation des produits de la mer de Saint-Pierre.



Source : DTAM

Importance de la commande publique dans la construction

Le BTP représente un moteur important pour l'économie locale depuis le déclin de l'activité halieutique. Au cours des dernières années, la commande publique avait presque doublé, les chantiers réalisés atteignant près de 20 millions d'euros. En 2013, la commande publique s'inscrit en net recul (-30,8 %), cette diminution s'explique par des chantiers importants qui arrivent à leur phase d'achèvement, tels que le nouvel hôpital ou la centrale EDF.



Source : DTAM

LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Concentration du marché du crédit

Après une relative stabilité du paysage bancaire et financier tout au long des années 2000, la fin de la décennie a été marquée par l'émergence de nouveaux acteurs. La Banque Postale a démarré ses activités en septembre 2008 avec une offre de services limitée à la gestion de comptes courants. Par ailleurs, la Banque de Saint-Pierre-et-Miquelon (BDSPM) a été créée en juin 2009 suite à la fusion-absorption du Crédit Saint-Pierrais par la Banque des Îles Saint-Pierre-et-Miquelon.

Principaux indicateurs monétaires et financiers	2003	2013
Nombre d'habitants par guichet bancaire	1 263	1 013
Nombre d'habitants par guichet automatique	1 053	1 520
Nombre de comptes bancaires de la clientèle	19 666	18 061
Actifs financiers des agents économiques (millions d'euros)	161,8	214,8
Encours sains des agents économiques (millions d'euros)	133	148
Taux de créances douteuses (%)	5,3	4,7

Sources : IEDOM

L'activité bancaire et financière de l'archipel s'organise autour de différents réseaux d'établissements de crédit et assimilés. Certains disposent d'une implantation locale, d'autres interviennent directement depuis la métropole. À la fin de l'année 2013, cinq établissements disposent d'une implantation locale : deux banques commerciales (la Banque de Saint-Pierre-et-Miquelon et La Banque Postale), une banque coopérative (la Caisse d'épargne Ile-de-France), une société financière (la Coopérative immobilière des îles Saint-Pierre-et-Miquelon) et une institution financière spécialisée (l'Agence française de développement).

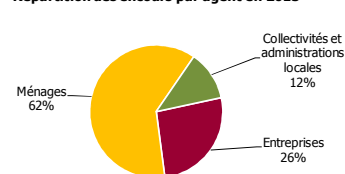
Les établissements de crédit locaux occupent une place prépondérante dans le financement de l'économie : ils concentrent 83,4 % des crédits octroyés fin 2013. Par ailleurs, la part des encours octroyés aux ménages ne cesse de se renforcer, progressant de plus de dix points sur les dix dernières années, au détriment des collectivités et administrations locales. Cette évolution est principalement liée au dynamisme des crédits à l'habitat, qui représentent la moitié des encours octroyés en 2013, contre seulement 37 % en 2003.

Par ailleurs, le taux de créances douteuses, qui avait fortement progressé durant la première moitié des années 2000, enregistre une diminution régulière depuis 2006 en raison de l'amélioration de la qualité des risques. Fin 2013, il s'établit à 4,7%.

Evolution des encours sains	2003	2013
Ménages	63	90
Dont crédit à la consommation	6	16
Dont crédit à l'habitat	49	74
Entreprises	39	38
Dont crédit d'exploitation	16	7
Dont crédit d'investissement	15	27
Collectivités et administrations locales	29	18
Total	133	148

Sources : IEDOM

Répartition des encours par agent en 2013



Source : IEDOM

NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2013, sauf indication contraire.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : M. LEFEBVRE (p.i.)

Editeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer le 29 juillet 2014 – Dépôt légal : juillet 2014 – ISSN 1952-9619